

A l'occasion de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur

2 000 ouvrages offerts à l'Institution Immaculée conception



Photo : Frédéric Serge Long



Photo : Frédéric Serge Long



Photo : Frédéric Serge Long

Le fournisseur de l'Immaculée conception, Jean-Philippe Engonga Obame, tenant un échantillon de livres reçus de la présidente de "Mon livre, mon droit", Pulchérie Abeme Nkoghe Jamboue. Photo du milieu : Une vue de lots des 2 000 livres offerts à l'établissement secondaire et qui permettront aux élèves (photo de droite) d'acquiescer davantage de connaissances.

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

Une dotation de l'association "Mon livre, mon droit" que préside la poétesse Pulchérie Abeme Nkoghe Jamboue. Ce, à la suite d'un concours littéraire or-

ganisé, il y a un mois, et au cours duquel les élèves de cet établissement secondaire de Libreville s'étaient excellemment distingués.

LE livre détend, divertit et enrichit. Certains spécialistes affirment même que la lecture améliore les

compétences sociales et confère des qualités insoupçonnées. En lisant, on aiguise, entre autres, la faculté d'empathie : percevoir, ressentir et se mettre à la place d'autrui. C'est toute la symbolique qu'a voulu donner l'Unesco (Organisation des

Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) en instaurant une Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, le 23 avril de chaque année. Occasion de promouvoir la lecture, l'industrie éditoriale et la protection de la propriété intellectuelle. C'est fort de cela que l'association "Mon livre, mon droit" que préside la poétesse Pulchérie Abeme Nkoghe Jamboue a offert, lundi, un don de 2 000 ouvrages au Centre de documentation et d'information (CDI) de l'Institution Immaculée conception (IIC). « Un concours littéraire avait été organisé le 22 mars dernier, ici à Libreville.

Les élèves de l'Immaculée conception se sont distingués positivement, en représentant plus de la moitié des 60 candidats présents. Notre association avait fait la promesse aux meilleurs de renforcer la capacité de la bibliothèque de leur établissement», a expliqué Mme Abeme Nkoghe Jamboue. Dans le lot, des œuvres de toute nature (encyclopédies, dictionnaires, romans, livres jeunesse, etc.) ramènés de France, grâce à un partenariat noué dans l'Hexagone avec plusieurs médiathèques. Dans les prochains jours, l'association "Mon livre, mon droit" prévoit d'organiser une

campagne de collecte d'ouvrages d'auteurs gabonais. Donner le goût de la lecture aux jeunes est encore possible, a affirmé Pulchérie Abeme Nkoghe Jamboue : « Nous remarquons que les enfants passent leur temps sur internet. Plutôt que de leur interdire l'accès à cette plate-forme numérique, nous devons aller les trouver dans leur monde et susciter leur adhésion au monde du livre. Il ne faut pas tout simplement déposer des livres dans une bibliothèque, mais également créer des activités à caractère culturel, éducatif et littéraire autour de la bibliothèque pour susciter leur intérêt», a-t-elle déclaré.

Éducation/Oeuvre communautaire Une médiathèque pour les jeunes de Lalala

R.H.A
Libreville/Gabon

LES jeunes du quartier Lalala, dans le 5e arrondissement de Libreville et au-delà disposent désormais d'une médiathèque. L'offre est d'une native et élue de cet arrondissement, la députée du 2e siège Gisèle Akoghet ep. Ntoutoum Essone.

Implanté au sein du centre préscolaire du même arrondissement (en face du magasin Sogame Equip), ce centre a été officiellement livré vendredi dernier en présence du maire de Libreville, Rose Christiane Ossouka Raponda, des parlementaires et des conseillers municipaux.

L'édile de la capitale a, dans son adresse, salué cette initiative louable qui vient enrichir le patrimoine culturel de la commune de Libreville et, surtout, soulager les besoins des jeunes. Pour Mme Akoghet, qui n'a pas su retenir son émotion, cette offre n'est que le témoignage et l'expression d'un désir qu'elle a toujours eu en tant que mère de famille. « Je suis partie du constat de manque de structure similaire dans l'arrondissement. Les jeunes qui avaient des travaux de recherches étaient obligés de sortir du 5e arrondissement pour se rendre à l'ancien CCF (actuel Institut français, ndlr). Pour pallier cette carence, j'ai donc décidé de



Photo : R.H.A

Les officiels, dont le maire de Libreville, Rose Christiane Ossouka Raponda (tailleur rose fuchsia), qui a coupé le ruban symbolique inaugural de la médiathèque.



Photo : R.H.A

Une partie du bâtiment abritant la nouvelle médiathèque offerte aux jeunes de Lalala. Ceux d'autres contrées peuvent également en bénéficier.

construire une médiathèque», a indiqué la bienfaitrice.

La parlementaire, dans son âme d'enseignante, a souligné : « la formation de la jeunesse est cruciale pour notre pays qui aspire à un développement harmonieux.»

Evoquant le joyau ainsi offert à la jeunesse de son arrondissement, elle a indiqué qu'il lui a fallu plusieurs années pour le sortir de terre. « Il a fallu pour finir le bâtiment dressé devant vous. Mon abstinence pour

ce projet a fait dire, à tort ou à raison, à plus d'un que j'avais débordé des missions régaliennes dévolues à un élu national. C'est-à-dire voter la loi, consentir l'impôt et contrôler l'action du gouvernement.»

Le nouveau centre est composé d'une salle polyvalente d'une capacité de 250 places et des pièces qui serviront de bibliothèques, mais aussi d'un espace multimédia. Il sera ouvert dans les prochains jours, lorsqu'il sera convenablement équipé et ses rayons garnis.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE AGENCE NATIONALE DES PARCS NATIONAUX

Avis d'Appel d'Offres

Visa de conformité juridique :

Date de lancement : 25 avril 2018.
Appel d'Offres : N°07 BIS/AFD/ANPN/PEG/FOU/2018.
Nom du projet : Acquisition des équipements de terrain.
Source de financement : Accord de Conversion de Dettes - CONVENTION N° AFD CGA 1188.01.H

1. OBJET

L'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) lance un appel d'offres pour l'acquisition des équipements de terrain.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

4. RETRAIT DU DOSSIER ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse mentionnée ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 300 000 FCFA le lot.

Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN),

Secrétariat Exécutif,

Direction des opérations,

Service Passation des Marchés,

BP : 20 379 Libreville, 117, Impasse Royale (1.179.T) Résidence Royale,

Bâtiment B, quartier Kalikak.

Email : imouely@parcsgabon.ga

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse.

5. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 29 mai 2018 à 10 heures et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 2% du montant de l'offre.

6. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis aura lieu en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le 29 mai 2018 à 10 heures 30 mn, dans la salle de réunion de l'ANPN, sise à Résidence Royale, Bâtiment B, quartier Kalikak.

Le Secrétaire Exécutif de l'ANPN

Pr. Lee James Taylor WHITE